

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 JANVIER 2007

Rappel par le président Alain BELVISO des objectifs de l'agglomération : élaborer un Projet Global (depuis la production jusqu'au traitement) de Service Public pour le traitement des déchets ménagers dans un cadre de développement durable

A l'issue de la phase de concertation qui s'est déroulée sur tout le territoire et des premières études techniques, ressortent quatre propositions

- Réduire la production des déchets à la source
- Augmenter la valorisation matière
- Optimiser la valorisation organique
- Construire une usine de tri compostage

Pour construire le projet global, il est donc proposé d'organiser quatre groupes de travail correspondant aux quatre thématiques pour travailler les réponses, les mettre en œuvre et en assurer le suivi et le contrôle.

Ces groupes fonctionneront dans la durée au rythme et suivant des méthodes de travail qu'ils choisiront. Ils sont composés de représentants de l'agglomération, élus et administration et de l'ensemble des personnes du territoire intéressées à y participer.

Il est souhaitable, avant fin février, de définir des axes de travail prioritaires pour 2007, de façon à proposer à l'agglomération un budget de fonctionnement et d'expérimentation.

Les participants se réunissent, suivant leur préférence, en quatre groupes

Planning des prochaines réunions :

- **Réduire la production des déchets à la source** : J. laborier A Matteo
vendredi 9 février à 18h30 (locaux de l'agglomération)
- **Augmenter la valorisation matière : tri valorisation** : G. Bernardi C More
mercredi 31 janvier et 14 février 18h (locaux de l'agglomération)
- **Optimiser la valorisation organique : Groupe Compost** : M. Duval
mardi 6 février et 13 février 17h30 (locaux de l'agglomération)
- **Construire une usine de tri compostage** : D. Pinna A Belviso : 5 février à 18h00
et 14 février à 18h00 (locaux de l'agglomération)

PS : Afin de faciliter la transmission des comptes rendus, il serait souhaitable que les personnes qui disposent d'une adresse mail, nous la fassent connaître.

Groupe de travail : Compost

9 personnes présentes

Monsieur RETOR aborde la réunion par :

- la présentation des objectifs du groupe de travail

- Optimiser la qualité du compost
- Développer les filières de valorisation du compost
- Développer des actions de communication autour du compostage afin de sensibiliser les citoyens sur cette technique de traitement

D'autre part, il expose les actions qui seront réalisées par la communauté d'agglomération sur cette thématique

- Etude engagée en partenariat avec le CG13 pour définir les risques potentiels d'épandage d'un compost à la norme NFU44051 sur des sols qui seront utilisés en pare-feux
- Etude des besoins agronomiques et des exigences des agriculteurs pour l'utilisation du compost en agriculture.

Il est précisé aux participants qu'ils seront informés régulièrement de l'état d'avancement de ces études et que, par ailleurs, des propositions pouvaient dans le cadre de ce groupe de travail être suggérées.

Michèle DUVAL précise que les actions définies dans ce groupe de travail seront intégrées dans le plan d'action déchets qui sera présenté les 23 et 24 février. Elle explicite d'autre part les grands principes de la technique de compostage

La séance est ouverte et les participants proposent les idées suivantes :

- ***1 / Mise en place des collectes sélectives visant la récupération de déchets toxiques.***

Les participants du groupe de travail proposent de généraliser la collecte sélective de ce type de produits aux déchèteries de Cuges-les-Pins et d'Auriol. D'autre part, une réflexion devra être engagée par le groupe de travail pour déterminer s'il est nécessaire de mixer à cette collecte par apport volontaire en déchèteries d'autres types de collectes (opérations spécifiques, collecte par un véhicule itinérant...).

A ce sujet il est précisé qu'une étude de caractérisation des DDM (Déchets Dangereux des Ménages) va être engagée. Cette dernière permettra de mieux connaître la composition de ce type de déchets et par conséquent de mieux appréhender les modalités de collecte à mettre en place.

- ***2/ Connaissance de la composition des OM***

Il est proposé de réaliser une caractérisation des OM afin de connaître, d'une part, le pourcentage des fermentescibles dans nos OM. L'objectif étant de mieux évaluer les

quantités de composts qui seront issues de l'usine. D'autre part, il est suggéré de déterminer le pourcentage de déchets toxiques collectés dans nos OM. Le but étant de mieux appréhender les efforts à engager en amont pour la récupération de ce type de déchets.

- **3/ Mise en place d'une charte qualité compost**

Il est proposé de travailler au sein du groupe de travail sur une charte qualité compost qui pourrait servir de base à la réalisation d'une charte plus globale à l'échelle du département.

- **4/ Prévoir la récupération gratuite du compost en déchèterie**

Les participants proposent que du compost produit au niveau de l'usine puisse être disponible au niveau des déchèteries afin de permettre aux citoyens usagers de ces équipements de pouvoir bénéficier de compost gratuit.

Agricole : Monsieur VEYRIER du CETA explique qu'ils sont en attente d'un protocole d'expérimentation du Conseil général visant à définir les études à réaliser afin de démontrer l'innocuité pour l'agriculture du compost issu du tri-compostage. Cette réflexion aura également pour objectif de déterminer les composts « à la carte » adaptés aux besoins agronomiques des différentes cultures. Il est proposé d'intégrer à la prochaine réunion un représentant du Conseil général afin d'avancer sur cette question. D'autre part, il serait souhaitable, dans le cadre d'un prochain groupe de travail, d'intégrer la Chambre d'agriculture afin de mieux appréhender les besoins agronomiques des composts et par conséquent de définir les composts à la carte (mélange) à réaliser.

Reconquête d'espaces collinaires de garrigue :

Les représentants de l'agglomération précise que cette filière représente à ce jour le débouché le plus important de compost. Une étude des risques potentiels d'épandage de ce compost va être réalisée afin d'évaluer l'innocuité de l'épandage de ce compost sur les milieux (sols, eaux, faune flore). On propose d'aborder plus amplement cette filière en présence de l'ONF à une prochaine réunion.

PROCHAINE REUNION : 6 février à 17 heures 30

Groupe de travail : Usine de tri compostage

18 personnes présentes

Il est proposé que le groupe puisse travailler sur le fonctionnement général de l'usine de tri compostage et sur la mise en place du suivi citoyen.

L'étude d'impact comparative sur les trois sites potentiels d'implantation va être lancée par la communauté d'agglomération et le groupe sera tenu informé de son avancement et des propositions.

De la large discussion ressortent les avis et propositions suivants :

1. Accord sur une gestion Service Public de l'usine. En ce qui concerne les emplois d'insertion, nécessité de précisions : qualifications - encadrement - organisation - retour à l'emploi.

2. Concept de l'usine :

- Imaginer une usine dont les process puissent s'adapter dans le temps, et partir véritablement des potentiels innovants.
- Faire une « usine vitrine » qui soit conçue comme étant visitable, une usine école.
- Questions de l'articulation avec la filière tri, avec le centre de Saint-Mitre, de la filière plastique.

3. Prendre en compte les expériences venues d'ailleurs

- Quelle autre usine ailleurs ? importance - fonctionnement.
- Peut-on organiser des visites ?

4. Suivi citoyen de l'usine : Que veut-on contrôler ? Comment ? Sur la base de quels critères ? Quelle structure ?

Deux prochaines réunions sont proposées :

Le mercredi 7 février à 18 h (siège de l'agglomération) - Présentation technique de l'usine envisagée et question de l'insertion

Le mercredi 14 février à 18 h (siège de l'agglomération) - Question de l'organisation du suivi de l'usine

Groupe de travail : Réduction des déchets à la source

Suite à l'action engagée en 2006 relative à la concertation sur les déchets (l'opération « 0 sac plastique de caisse d'ici juin 2006 »), la CA du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, ainsi que ses partenaires, souhaitent la mise en place d'un programme d'actions traitant de la question des déchets dans leur globalité, relevant à la fois d'une mission de service public et d'une démarche de développement durable.

Objet de la réunion :

- Mise en place des groupes de travail.
- Décider de pistes de réflexion à approfondir lors de la prochaine rencontre en vue de faire les premières restitutions lors de la manifestation déchets les 23 et 24 février, sur le thème de la réduction des déchets à la source.

Quelques données :

- Nous produisons entre 1kg et 1,5 kg de déchets (données variables selon les sources) par habitant par jour et par an, chiffre qui a tendance à augmenter d'année en année.
- 50% sont composés d'emballages.
- 80% de ces déchets partent en décharge contrôlée ou en incinération.

La réduction des déchets à la source est un sujet complexe, car il engage différents acteurs parmi lesquels les acteurs économiques (producteurs, distributeurs commerçants) et les habitants, sur les volets des modes de production, de consommations et de changements de comportement.

On démarre sur cette question même si nous ne partons pas de rien avec des actions déjà en place :

- La distribution d'éco-composteurs aux particuliers depuis déjà plusieurs années (démarrage vers 1997).
- La suppression des sacs plastiques de caisse depuis le 1^{er} juin 2006. Action symbolique démarrée en 2005 en partenariat avec les acteurs économiques locaux.

La sensibilisation des enfants sur la question des déchets dans leur globalité, y compris la réduction à la source: depuis la rentrée 2006, un parcours pédagogique sur une semaine complète est proposé aux classes de CM2 du territoire (13 classes se sont inscrites volontairement pour participer à ce parcours).

Echanges avec les participants

Après avoir rappelé le succès de l'opération des sacs cabas de 2006, des questionnements émergent à propos du bilan quantitatif de l'opération et des actions suivantes à engager pour influencer les comportements des citoyens :

- Quels sont les résultats de cette opération ?

- Comment y rallier les commerçants qui n'ont pas signé la charte ?
- Quelles sont les améliorations à apporter à cette action ?
- Y a-t-il une incidence directe sur la vente de sacs poubelles, plus denses et plus volumineux que les sacs plastiques de caisse ?
- Pour les actions futures, quels sont les types de déchets les plus difficiles à valoriser ?

L'opération des sacs cabas avait davantage la mission de sensibiliser la population au problème symbolique des sacs plastiques de caisse plutôt que d'avoir une incidence considérable sur le volume des déchets produits par l'ensemble de la population. En effet, ces sacs plastiques ne représentent pas la plus grande partie des différents produits qui composent la poubelle moyenne d'aujourd'hui.

Par ailleurs, le volume de déchets des ménages augmente tous les ans et malgré les pratiques de tri sélectif. 80% de ces derniers sont encore soit stockés en décharge, soit incinérés.

Pour cette raison, de nouvelles pistes de réflexions doivent être ouvertes afin d'élargir l'action à d'autres types de déchets.

A noter le problème posé par les barquettes en polystyrène qui ne font l'objet d'aucune valorisation aujourd'hui. Il serait intéressant de travailler sur cet emballage qui pose problème. Les précautions sanitaires et d'hygiène ont conduit à favoriser le développement de ce type d'emballages. Ce sera donc un frein dans notre réflexion sur la diminution des emballages.

De plus, il semble pertinent de profiter de la meilleure écoute de la population vis-à-vis des sujets liés aux changements des comportements pour une meilleure protection de l'environnement.

Les pistes de réflexions nouvelles sont à décider ensemble. Pour cela, il est important de connaître ce qui se fait ailleurs sur ce sujet.

Les expériences françaises de réduction des déchets à la source sont rares et il faudra s'inspirer d'actions menées plus largement en Europe et dans le monde.

Déjà ? des exemples d'actions ont été cités lors de la réunion :

- Le système de bouteilles plastiques consignées en Allemagne.
- Le compostage individuel.
- Une action de sensibilisation, communication pour inciter la population à davantage boire l'eau du robinet et ainsi réduire le nombre de bouteilles en plastique d'eau minérale.

D'une manière générale, l'importance de la communication et de la sensibilisation de la population pour inciter aux changements de comportement a été pointée comme étant un élément majeur de toute action (articles de presse, spots radio, bulletins d'informations...).

- Expérience menée par la communauté de communes de Kaysersberg (Alsace) : accompagnement durant un an d'une famille, travail sur les dépenses énergétiques, les déchets (accompagnement dans l'acte d'achat pour choisir des produits avec moins d'emballages), les déplacements etc. afin d'acquérir les gestes et les habitudes les plus respectueuses de l'environnement. A chaque étape de l'expérience : médiatisation des résultats pour une sensibilisation efficace et originale.

- Voir quels sont les résultats ; cette expérience est-elle transposable à notre territoire ?

- Au niveau de la commune d'Aubagne, une nouvelle cuisine centrale doit être construite. Il semble intéressant d'appréhender les concepteurs de ce nouvel établissement pour ajouter à cette conception une démarche de développement durable, autant dans sa forme que dans son fonctionnement notamment sur la question des process (emballages utilisés) et des déchets produits, ainsi qu'au niveau des cantines, en lien avec le compostage.

- Des réseaux de recycleries/ressourceries pour valoriser et réutiliser directement les déchets au niveau local en leur donnant une deuxième vie après remise en état.

De plus, la réduction des déchets à la source ne peut s'envisager que dans le cadre de partenariat avec les enseignes commerciales et nécessite également le concours de producteurs de déchets à l'échelle industrielle. C'est pourquoi le magasin Auchan sera contacté, dans le cadre de la poursuite du partenariat avec la CA engagé pour l'élimination des sacs plastiques de caisse, pour participer à la prochaine réunion du groupe de travail.

3 points à l'ordre du jour de la prochaine réunion:

Ainsi pourra être plus précisément abordée la responsabilité des producteurs et distributeurs d'emballages et leurs rôles éventuels pour une action visant à réduire, à la source, leur quantité, en présence d'un représentant d'Auchan Aubagne.

De même, les responsables de la nouvelle cuisine centrale d'Aubagne seront contactés pour participer à la réflexion et en particulier à la discussion quant aux possibles projets sur les emballages et les déchets en lien avec la cuisine.

Par ailleurs des informations complémentaires seront données sur le projet de la communauté de commune de Kaysersberg sur les changements de comportement

Date prévue pour la prochaine rencontre :

Le 9 février à 18h30 (à confirmer) dans les locaux de l'agglomération.

La charte d'engagement pour la suppression des sacs plastiques de caisse sera transmise aux participants du groupe pour information.

Groupe de travail : Augmenter la valorisation matière

20 personnes présentes

M. JULLIEN présente le thème de la réunion qui est d'augmenter la valorisation matière et donc de travailler sur les méthodes de collecte et de valorisation des déchets produits sur l'agglomération. Il rappelle l'organisation d'une manifestation sur les déchets les 23 et 24 février et présente les objectifs de cette réunion de travail qui est d'élaborer un plan d'actions afin de proposer un budget pour l'année 2007.

Il propose d'organiser 3 à 4 réunions d'ici la mi-février.

M. BERNARDI rappelle que ce groupe de travail s'inscrit dans la durée afin d'accompagner la réflexion et la mise en œuvre de la gestion des déchets sur le territoire de la communauté.

Il présente les pistes de réflexions et projets de la Communauté d'Agglomération sur la thématique « Valorisation matière » :

- augmentation du nombre de points d'apport volontaire
- mise en place d'expérimentations sur les lotissements ou grands ensembles volontaires pour comparer et améliorer les modes de collecte
- sensibilisation des citoyens
- expérimentation à partir de pesée embarquée pour mesurer les modes de production et de présentation des déchets à la collecte

Il invite les participants à faire part de toutes leurs idées, avis et propositions sur le tri et la valorisation des déchets.

Mme PARENT propose de rajouter un objectif en plus concernant les déchèteries qui représentent des tonnages importants de déchets valorisés.

Les idées proposées par les participants sont les suivantes et peuvent être classées par thèmes :

*** Communication - Sensibilisation**

Une grande partie des intervenants a insisté sur la nécessité d'informer et sensibiliser nos concitoyens.

- communiquer sur le devenir des déchets, le recyclage
- communiquer sur l'intérêt du tri, pourquoi trier, à quoi ça sert
- présenter des données financières
- relancer la communication
- communiquer sur les différentes filières en place, même si ce ne sont pas des services mis en place par l'agglomération (ex : les médicaments)
- communiquer sur la récupération des ordinateurs par EVOLIO (M. DEGRIL)

*** Etudier les modes de tri**

- réaliser un questionnaire auprès des habitants qui trient en remplacement ou en complément de l'expérimentation proposée par l'agglomération
- une expérimentation a été réalisée sur la commune d'AUBAGNE en 1997/1999
- réaliser des statistiques sur la population par âges pour connaître les habitudes de tri

*** Développer les filières de recyclage**

- travailler sur les déchets industriels banals
- trier les déchets toxiques
- développer le potentiel des déchèteries et multiplier les filières de recyclage
- rechercher des filières de valorisation hors Eco-Emballages. Prendre exemple sur la communauté urbaine de Lille qui a mis en place ses propres filières de valorisation
- développer les filières de récupération et valorisation :
 - textiles : problème de filières non pérennes
 - médicaments : certaines pharmacies refusent les médicaments : s'assurer du bon fonctionnement de la filière CYCLAMED
 - cartouches d'imprimantes

*** Autres points proposés**

- les points d'apport volontaire apportent des nuisances sonores et visuelles : prévoir des conteneurs enterrés
- le tri est trop compliqué et donc mal perçu : simplifier les consignes de tri
- inviter des repreneurs aux réunions de travail

M. DI CIACCIO propose de travailler sur une expérimentation de la pesée embarquée. M. DEGRIL précise que ce type de méthode ne fonctionne pas correctement et engendre certains problèmes tels que les dépôts sauvages.

Pour les prochaines réunions, M. BERNARDI propose de travailler tout d'abord sur les modes de collecte (PAV, PAP, déchèteries...) et ensuite sur la communication, l'information et la sensibilisation.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 25 février à 18h au siège de l'Agglo.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

VALORISATION MATIERE : collecte, tri, valorisation...

- Information de l'existant : présentation par Mlle Caroline MORE
- Propositions d'amélioration de l'existant : PAV, PAP, Déchèteries...
- Propositions nouvelles
- Actions à engager, exercice 2007